

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 70 (1973)
Heft: 3

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

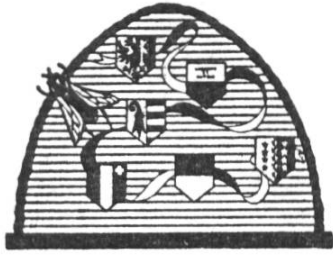
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

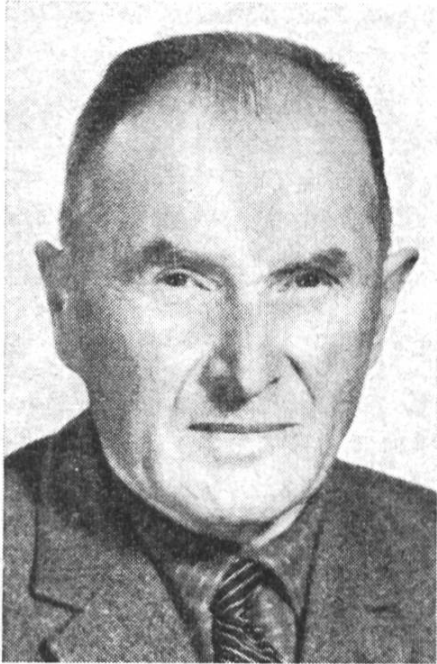
Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie



† M. EUGÈNE RITHNER

C'est avec une grande peine que nous avons appris le décès de M. Eugène Rithner, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 84 ans, après une courte maladie.

Une foule de parents et d'amis lui a rendu les derniers honneurs, le défunt étant bien connu dans la région où il jouissait de l'estime générale.

Père d'une grande famille, M. Eugène Rithner était le fondateur des établissements apicoles Rithner Frères.

Par un labeur incessant enrichi de connaissances nouvelles, M. Rithner, bientôt secondé par ses fils Louis, Joseph et Léon, devait donner au modeste atelier du début, l'ossature d'une entreprise familiale de grande renommée. Son fils aîné Alexandre s'est spécialement consacré à l'arboriculture et à la viticulture, tout en restant un bon apiculteur.

Aujourd'hui, aussi bien en Suisse alémanique, en Romandie qu'au Tessin, les articles apicoles signés Rithner sont synonymes de qualité et bienfaisance.

En 1949, il remit l'exploitation de son établissement apicole à ses fils après l'avoir dirigé avec une compétence jamais démentie durant 28 ans. En dehors de ses activités professionnelles peu communes, Eugène Rithner manifesta une vitalité et un désir de servir qui se concrétisa par de nombreuses fonctions assumées au sein de comités et groupements de toutes sortes.

C'est ainsi que ses pairs le désignent comme conseiller communal où il siège durant plusieurs périodes. Membre du comité de la Caisse Raiffeisen, fondateur du groupement des apiculteurs de Monthey et membre de son comité, il siège également au comité cantonal.

En qualité de propriétaire de vignes, il a fondé le groupement Provins de la région, groupement qu'il présida durant plus de 40 ans. La société d'apiculture qu'il avait présidée durant de nombreuses années l'avait elle aussi, à l'instar de plusieurs autres sociétés, élevé au titre de membre d'honneur.

Assuré d'avoir rempli avec conscience son « mandat », Eugène Rithner qui avait formé la relève, sut « débrayer » au bon moment et organiser le soir de son existence avec sérénité.

Aussi, le problème de l'organisation des loisirs ne s'est-il point posé pour lui qui savait courir notre région, découvrant tous les jours de nouvelles sources de joies et de satisfactions qu'il faisait partager à ses amis.

Nous présentons aux familles Rithner éprouvées par ce deuil l'expression de notre sincère sympathie, en les assurant que nous garderons toujours un excellent souvenir de leur cher défunt.

A. R.

† LUCIEN GILLIÉRON



Le paysage hivernal était magnifique ; la neige brillait sous un soleil ardent et pourtant, en ce vendredi 26 janvier, la tristesse était dans les cœurs de ces nombreux parents, amis et collègues qui accompagnaient à sa dernière demeure notre membre Lucien Gilliéron.

Né en 1892, le 3 décembre, il est resté, sa vie durant, fidèle à son village, Les Culayes ; à son joli domaine de Praz-la-Tétaz douillettement situé à l'orée d'une forêt ; à ses abeilles qu'il soignait avec compétence et passion.

Notre ami Lucien est entré dans la section d'apiculture du Jorat en 1920 et en est resté un membre très assidu jusqu'à ces dernières années où la maladie a restreint son activité. Nombreux sont les jeunes qui ont été enrichis de ses conseils, de sa grande expérience qu'il évoquait avec sa gentillesse

coutumière dans chacune de nos séances. Tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, d'être reçus dans son accueillante famille, garderont de lui un souvenir reconnaissant.

Que sa famille, si durement éprouvée par la mort et par la maladie, veuille bien trouver dans ce modeste hommage, les sentiments de sincère sympathie de ses amis de la section du Jorat.

Communiqués

SECTION DE COSSONAY

Pour fixer les activités de la section lors de cette saison, un **plan de travail** sera publié dans le journal d'avril.

Désormais les membres devront se référer au plan établi car nous ne convoquerons qu'en cas d'imprévus. Ceci concerne particulièrement le groupement d'élevage, les apiculteurs suivant les cours de débutants et tous les membres actifs.

Le comité.

SECTION DES ALPES

Nous portons à la connaissance des membres que l'assemblée ordinaire du printemps aura lieu à **Aigle, le dimanche 18 mars prochain à 14 h. 30 à l'Hôtel de l'Etoile**. Nous vous proposons l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée. 2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. 3. Admissions, mutations, décès. 4. Rapports des assemblées : Centrale des miels, Fédération vaudoise, SAR. 5. Vétérans. 6. Course. 7. Propositions individuelles et divers.

A l'issue de la partie administrative aura lieu le déroulement du tirage de la traditionnelle tombola. Celle-ci sera achalandée de plusieurs lots intéressants qui raviront les plus exigeants !

Le comité.

**VII^e CONGRÈS DE LA FNOSAD
AURILLAC (CANTAL)
31 mars et 1^{er} avril 1973**

Les personnes qui aimeraient passer un week-end de détente en Auvergne, peuvent demander tous les renseignements nécessaires à **Paul Borgeaud, 1040 Echallens**. Voyage en voiture : départ vendredi 30 mars ; retour, le 2 avril 1973.

Comptes rendus

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

L'assemblée générale a eu lieu le 10 février au Cazard, dans une ambiance très sympathique.

M. Goy, président, souhaite une cordiale bienvenue aux 60 membres présents, à M. R. Bovey, président d'honneur, à M. Léchaire, président de la Société vaudoise d'apiculture, à MM. Borgeaud et Martignier, respectivement présidents des sections du Gros-de-Vaud et d'Orbe ; ainsi qu'à M. Doudin de Martigny, le conférencier de cette soirée.

Le procès-verbal de l'assemblée de 1972 ainsi que le rapport présidentiel sont adoptés à l'unanimité.

M. W. Bize remplacera au sein du comité M. R. Chapuis démissionnaire.

L'effectif se maintient au-dessus de 200 membres.

Six sociétaires pour 25 ans d'activité et 1 pour 40 ans : M. Alexis Aviolat, sont applaudis comme vétérans.

Les finances sont en bon état, mais vu l'augmentation des frais, des taxes postales et autres, la cotisation est portée à Fr. 15.— pour les actifs et Fr. 5.— pour les amis.

Activité pour 1973

- a) Formation de groupes d'élevage.
- b) Visites et concours interne de ruchers.
- c) Eventuellement course.

La séance administrative close, M. Doudin, conseiller apicole, nous entretint du rucher de rapport : Une remise en mémoire des préceptes de base d'une apiculture productive et sérieuse. Il est chaleureusement remercié.

Le président souhaite à tous une heureuse année apicole et lève la séance à 23 heures.

ORMONT-DESSOUS

32 ans au service de l'apiculture

Au cours d'une manifestation qui a eu lieu le 19 janvier au Sépey, M. Pierre Mayor, préfet du district d'Aigle, a pris officiellement congé de M. Marc Durgniat-Vurlod, inspecteur régional des ruchers de l'arrondissement des Ormonts et Leysin. Au nom du Conseil d'Etat, il lui remet une channe vaudoise dédicacée, avec de vifs remerciements pour les services rendus de 1940 à 1972, alors que MM. Georges Aubert, inspecteur cantonal, et Georges Hubert, syndic d'Ormont-Dessous et apiculteur à ses heures, mettaient en évidence les qualités de celui qui s'occupa des abeilles avec autant de compétence que d'amour.

(pv)

AUX APICULTEURS DU VALAIS CENTRAL

Dans le journal d'apiculture de janvier-février a paru une invitation à une rencontre au Café de la Dixence le 10 février à 20 heures.

Nous y sommes allés, voici de quoi il s'agit.

Désireux de fraterniser avec des collègues et nouer des liens d'amitié, des apiculteurs ont suggéré l'idée de créer une amicale ; cette proposition a été favorablement acceptée étant donné qu'elle n'impose aucune contrainte : il n'y aura ni comité, ni statuts, ni cotisation, ni conférencier ; l'amicale se donne comme seul but de créer des relations de camaraderie et permettre à chacun de faire part à ses collègues, en toute simplicité, des joies et des insuccès qu'il a vécus à son rucher.

Cette première rencontre a été animée et fructueuse ; plusieurs praticiens ont pris la parole.

L'un nous a parlé de l'élevage des reines ; le choix du moment et la qualité du nourrissage sont des facteurs essentiels pour cette importante activité au rucher.

L'apiculteur qui sacrifie la récolte d'une colonie pour réussir un bel élevage pendant la miellée fait du bon travail ; à défaut il devra sacrifier quelques kilos de miel pour un nourrissage de qualité de la colonie élèveuse.

On nous a présenté un fragment de film tourné lors de la visite des établissements Deloule par la section de Sion le 10 juillet 1972.

Le marquage des reines s'y fait de façon rapide et simple.

La royale madame est prise par l'opérateur entre le pouce et l'index et un aide y appose sur le thorax la pastille colorée ; le tour est joué.

Des diapos de la belle collection du président de la section d'Herens sont également projetées pour l'émerveillement de tous.

Ces rencontres ne doivent pas être un obstacle à l'activité des sections, il s'agit seulement d'élargir un peu le cercle pour permettre à chacun de parfaire ses connaissances et ensuite les transmettre aux collègues des sociétés locales.

La prochaine rencontre se tiendra au même lieu : **Café de la Dixence, place du Midi 35, à Sion, le samedi 10 mars 1973 à 19 h. 30.**

Invitation cordiale à tous.

Un participant.

Convocations

SECTION LA CÔTE NEUCHÂTELOISE

L'assemblée générale annuelle est fixée au **vendredi 23 mars 1973 à 20 heures**, au restaurant de **Beaurivage**, à Neuchâtel.

La partie administrative, selon ordre du jour statutaire, sera brève pour faire place au divertissement préparé par le comité.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU VAL-DE-RUZ

Prochaine rencontre le **vendredi 16 mars à 20 heures à l'Hôtel de l'Épervier**, Cernier.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion amicale mensuelle le **lundi 12 mars 1973 à 20 h. 30, au local, Restaurant Feldschlösschen**, route des Jeunes, Acacias.

Sujet : « Visite aux éleveurs d'Autriche », causerie avec projections par nos collègues Buscarlet et Ruckstuhl.

Rappel : dernier délai d'inscription pour le cours d'élevage de reines et le cours pour débutants ; le 15 mars, adresse : O. Schmid.

Le comité.

SECTION D'APICULTURE DE COSSONAY ET ENVIRONS

Les membres et les amis de la société sont convoqués en **assemblée générale** pour le **dimanche 18 mars dès 13 h. 30 à L'Isle, Café du Grütli.**

Ordre du jour habituel complété d'une conférence et de la tombola traditionnelle.

Venez nombreux et à bientôt !

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

Réunion amicale de mars, le **17 à 20 h. 30 au Café de l'Univers**, avenue de La Harpe, trolleybus 2, station avenue de Cour.

Ordre du jour : Concours de ruchers dans le cadre de la section.

Conférence avec diapositives : L'île de Ceylan, avec M. Rebeaud, professeur.

Le comité.

SECTION DES ALPES

Groupe de Chardonne

Vous êtes cordialement invités à la première séance de groupe de l'année, le **samedi 17 mars 1973 à 20 h. 15 au Café des Messageries**, Place Ancien-Port, Vevey.

Les responsables.

CANDI MELLIFÈRE BAILLOD Un merveilleux développement printanier

Apiculteurs ! Faites confiance au produit simple et naturel qui a fait ses preuves depuis plus de trente ans.

Nourrissement stimulant par excellence, fabriqué avec pur sucre et miel du Jura. Faites un essai, vous en serez enchantés. Nombreuses références. Prix par kg. : Fr. 3.30. Blocs ronds 8-9-3 cm ou en plaques 28-10-2 cm ou en cadres toutes dimensions. ,

Théo Baillod, apiculteur, Grandes-Crosettes 15, 2308 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 22 20 43.

A vendre, pour raison d'âge :

15 ruches Dadant, 10 ruches Bürki avec certificat de santé. Bas prix ! **S'adresser à Broquet, apiculteur, 2905 Courtedoux (J.B.).**

A vendre rucher-pavillon, 30 ruches suisses, en partie peuplées. Le tout en bon état. **S'adresser H. Krebs, chemin du Château 5, 2068 Hauterive, Tél. (038) 33 20 02.**

A vendre tabac pour la pipe d'aluminium Fr. 5.— le kg. Ruche vide Bürki double 2 1/2. **Gustave Duruz, 1434 Ependes, Tél. (024) 3 62 59.**